

HÔTEL DE VILLE DE CLISSON

Le projet de la maison Paviot et l'Hôtel de France

- Le 26 mars 1816, en l'étude de Me Bureau, notaire à Clisson, Augustin Pépin et son épouse Aimée-Marie-Louise Lenfant de Louzil, domiciliés à la Poufrière en Mouzillon, vendent pour 1 500 francs à Gabriel Paviot, percepteur des Contributions Directes des communes de Gétigné et Boussay « *une maison, masures et jardins dans le quartier de la Trinité à Clisson* »¹. Les masures sont désignées comme « *éboulis incendiés pendant les guerres de Vendée* ». Le terrain est délimité par la Grande rue de la Trinité, la rue des Cordeliers, la ruelle de l'Hôtel de Ville et la rue de la Vallée.
- En décembre 1817, Gabriel Paviot sollicite l'aide de François-Frédéric Lemot pour ébaucher les plans d'une maison qu'il souhaite faire construire à cet emplacement. Quelques mois plus tard, François-Frédéric Lemot envoie les premières esquisses. Les plans sont remis à M. Lecomte, architecte parisien qui doit les « *rectifier et les approprier aux localités* ». M. Lecomte décède inopinément et c'est un autre architecte, ami de François-Frédéric Lemot qui est sollicité, il s'agit de M. Van Cléemputte. Finalement, le projet n'aboutira jamais.
- Le 20 mars 1841, en l'étude de M^e Rivasseau, notaire à Clisson, Gabriel Paviot vend son terrain à Victor Vincent, maître d'hôtel et Dame Marie Denis son épouse pour 5 000 francs, payables le 1^{er} janvier 1849, avec intérêts².
- 1841-1842 – Victor Vincent fait construire l'Hôtel de France le long de la nouvelle route Nantes-Poitiers. C'est un édifice à la clissonnaise (baies, claustras, belvédère). L'établissement hôtelier va être exploité jusqu'au début 1868.
- Le 2 juillet 1868, la ville de Clisson achète à Mme Vve Vincent, pour la somme de 20 000 francs, l'Hôtel de France pour y établir les services de la mairie, un prétoire pour la Justice de Paix et une école de filles. Il est prévu également un logement pour un concierge et un logement pour un garde champêtre. C'est l'architecte clissonnais Paul Méchineau qui est chargé de l'appropriation, en mairie, de l'ancien hôtel.
- En juin 1897, les élus projettent des travaux de remise en état de la façade. Le montant du devis s'élève à 1 200 francs.
- Début XX^e siècle, les bâtiments subissent d'importantes modifications : « *suppression du belvédère et des niches ornées de statues à l'antique encadrant la baie centrale de l'élévation sur rue et remaniement complet des ailes à un seul niveau, encadrant le bâtiment principal* »³.
- Plus tard, certaines parties des bâtiments formant les ailes seront louées temporairement à des particuliers, puis affectées aux services de la Poste.
- Actuellement, l'ensemble du bâtiment est réservé aux services administratifs de l'Hôtel de Ville de la commune de Clisson.

¹ ADLA - Cote archive 4 E 56.art.27

² ADLA - Cote archive 8 U 3/23

³ Cahiers de l'Inventaire « Clisson ou le retour d'Italie »